Centre de guidance de Louvain-la-Neuve

Sigle

SSM - Louvain-la-Neuve

Adresse

Grand-Place 43

Localité

1348 Louvain-la-Neuve

E-mail

centre-de-guidance-lln@uclouvain.be

Tél

010/47 44 08

Public

Le SSM de LLN est ouvert à tous: enfants, adolescents, étudiants, adultes, couples, familles.

Il a développé une **cellule spécifique pour les personnes âgées** et est organisé en deux départements : l'équipe "**Enfants-Adolescents-Familles"** et l'équipe "**Adultes-Couples-Familles"**.

Missions

Les Services de Santé mentale sont des services ouverts à tous, des lieux d'accueil où des professionnels, au sein d'une équipe interdisciplinaire, pourront écouter, prendre le temps de réfléchir avec les bénéficiaires de leurs difficultés et de chercher ensemble des solutions.

Qui peut-on y trouver ?

Le travail du service de santé mentale repose sur une équipe pluridisciplinaire qui assure les fonctions psychiatrique, psychologique, sociale, d'accueil et de secrétariat. Cette pluridisciplinarité garantit des approches différentes et complémentaires tant dans la prise en charge que dans la réflexion globale sur la santé mentale.
D'autres disciplines peuvent également compléter l'équipe de base, par exemple : la médecine, les soins infirmiers, la pédagogie, la sociologie, la criminologie, la psychomotricité, la logopédie ou l'ergothérapie.

Les missions :

- **L'accueil de la demande** relative aux difficultés psychiques ou psychologiques ;
- **L'organisation d'une réponse** , selon les ressources disponibles et les particularités de la demande, en posant un diagnostic et en instaurant un traitement, selon les situations psychiatrique, psycho-thérapeutique ou psychosocial ;
- **L'organisation d'activités au bénéfice d'autres professionnels** en vue d'améliorer la qualité de leurs prestations, sous la forme d'information, de supervision ou de formation, **et la réalisation d'expertises**, liées à leurs activités de dispensation des soins. Le service de santé mentale s'inscrit donc dans un réseau et travaille en collaboration avec de nombreux partenaires provenant des champs psychiatrique, psycho-médico-social, judiciaire ... Ce réseau est renforcé via des collaborations entre institutions auxquelles participent les SSM.

Un SSM agréé peut aussi développer des **initiatives spécifiques** ou des clubs thérapeutiques. Une initiative spécifique est un projet qui vise une population spécifique ou soutient une approche méthodologique particulière. Elle peut concerner les **problématiques d'assuétudes**, la guidance et le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS), les personnes âgées, la petite enfance, les situations d'exil...

Un club thérapeutique est un lieu d'accueil et d'activités en journée dont l'objectif est de permettre à des usagers souffrant de troubles psychiatriques ou psychologiques sévères ou chroniques, de se stabiliser au fil du temps ou d'accéder aux soins.

Activités

Un accueil, une aide et des soins : le service de santé mentale reçoit des demandes liées à des difficultés psychiques ou psychologiques et y répond de manière adaptée et spécifique. Ainsi, au sein de chaque service de santé mentale, une **permanence d'accueil** est assurée durant les heures

d'ouverture. Elle permet à l'usager de prendre contact ou d'être accueilli dans les locaux du service.

Cette aide peut prendre diverses formes au SSM de Louvain-la-Neuve :

- entretiens d'information et d'orientation
- psychothérapies individuelles, conjugales et familiales
- guidances psycho-sociales
- suivis psychiatriques
- traitements médicamenteux
- aide psychopédagogique
- aide en cas de décrochage scolaire
- supervision individuelle ou institutionnelle

Le SSM de LLN est **organisé en deux départements** : l'équipe "**Enfants-Adolescents-Familles**" et l'équipe "**Adultes-Couples-Familles**". Chacune des équipes travaille sur le mode de la concertation pluridisciplinaire, et les deux départements collaborent entre eux autour de problématiques transversales. L'accent est également mis sur la coordination avec le réseau extérieur (envoyeurs, services et intervenants psycho-médico-sociaux, etc.)

Assuétudes

Intervention

- Soins

> *Précision* :
>
> Prise en charge en cas de problèmes d'assuétude (alcool, drogues...) : sur demande de la personne elle-même, suite à une intervention du médecin traitant ou après un séjour hospitalier (post-cure).
>
> Une demande de sevrage formulée par le patient peut être préparée avec le service du SSM (choix de l'institution, contact...).
>
> Toutes ces prises en charge s'effectuent dans le cadre généraliste du service, celui-ci n'est pas spécialisé dans ce type de problématique.

Activités proposées pour le public

- Information et relais (vers d'autres institutions spécialisées)
- Accompagnement individuel (conseil, orientation, consultation)
- Soins ambulatoires
- Post-cure et suivi

Activités proposées pour les professionnels

- Information et relais (vers d'autres institutions spécialisées)

> *Précision* :

Thématique

- Assuétudes (général)
- Alcool
- Tabac
- Drogues illicites

Site web

https://www.apsyucl.be/index.php?option=com_content&view=article&id=55